REGLEMENT

Art 1-La randonnée **Mar i Munts** organisée par le **Vélo Club des Albères**, affilié à la FFCT, est ouverte à tous les Cyclotouristes, licenciés ou non à la FFCT.

Art 2-<u>**Cette randonnée n'est pas une compétition**</u>. Chaque participant devra se considérer en promenade touristique et respecter le Code de la Route, les arrêtés préfectoraux et municipaux.

Art 3-Il devra être couvert par une Assurance **"Responsabilité Civile".**

Art 4-La responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée en cas d'accident quelconque survenu à un participant ou provoqué par celui-ci.

Art 5-Une autorisation parentale <u>écrite</u> est exigée pour <u>**les mineurs de moins de 18 ans.**</u>

Art 6-Le VCA recommande à tous la prudence et le **PORT DU CASQUE.** Les participants devront circuler par groupe de 2 ou 4 maximum (arrêté Préfectoral du 27/01/2000).

Art 7-Le VCA attire l'attention des participants non licenciés FFCT, sur le fait qu'ils ne seront couverts par l'assurance fédérale, que sur les parcours proposés par le Club, et indiqués sur la <u>carte de route</u>.

Art 8-Tout cyclotouriste est censé avoir lu et approuvé le présent règlement.

EN CAS D'URGENCE

Appeler l'organisation au 06 83 18 69 41

Pour les secours 1 seul numéro le **112**

CONTROLES

<u>DEPART</u> **Argelès espace Jean Carrère**

Ravitaillement à mi-parcours

Fermeture du ravitaillement à 12 h

<u>ARRIVEE</u> Argelès **espace Jean Carrère**

FEUILLE DE ROUTE

NOM :.....

Prénom :.....

Nom du Club.....

N° licence FFCT.....

PARTICIPATION

Licenciés F.F.C.T. .....2,50 €.

Non licenciés F.F.C.T.....4,50 €.

Couples non licenciés.....7.00 €.

Moins de 18 ans.....Gratuit

INSCRIPTIONS

Départs- Entre **7h00 et 8h30** –Espace Jean Carrère Argelès sur Mer (village).

Arrivée- Fermeture du contrôle à 14h30 – Même lieu.

Remise des récompenses et Pot de l'Amitié à 12h30

Egalement à cet endroit.

CONSIGNES SPECIFIQUES VTT

Les organisateurs des circuits VTT, vous demandent:

- **De respecter la nature**
- **De veiller à ne pas gêner ou entrer en collision avec les autres usagers des chemins. (Marcheurs en particulier) Les sentiers sont des espaces partagés.**
- **Si le circuit vous conduit à ouvrir une barrière, veillez à la refermer soigneusement.**

La carte de route remise à chaque participant, peut être tamponnée au départ et à l'arrivée.

Le bracelet "jaune" servira à vous identifier sur le parcours et au ravitaillement.

VELO CLUB DES ALBERES

Randonnées Mar i Munts

Samedi 14 Juillet
Mercredi 15 Août 2018

V.T.T

35 km

VTT "DIFFICILE"

Fléchage: Sur le goudron, essentiellement peinture blanche pour les signes △, sur pistes, tâches et flèches vert fluo (rares points vert fluo sur route)
Dénivelé: 930 m
Distance: 35 kms.
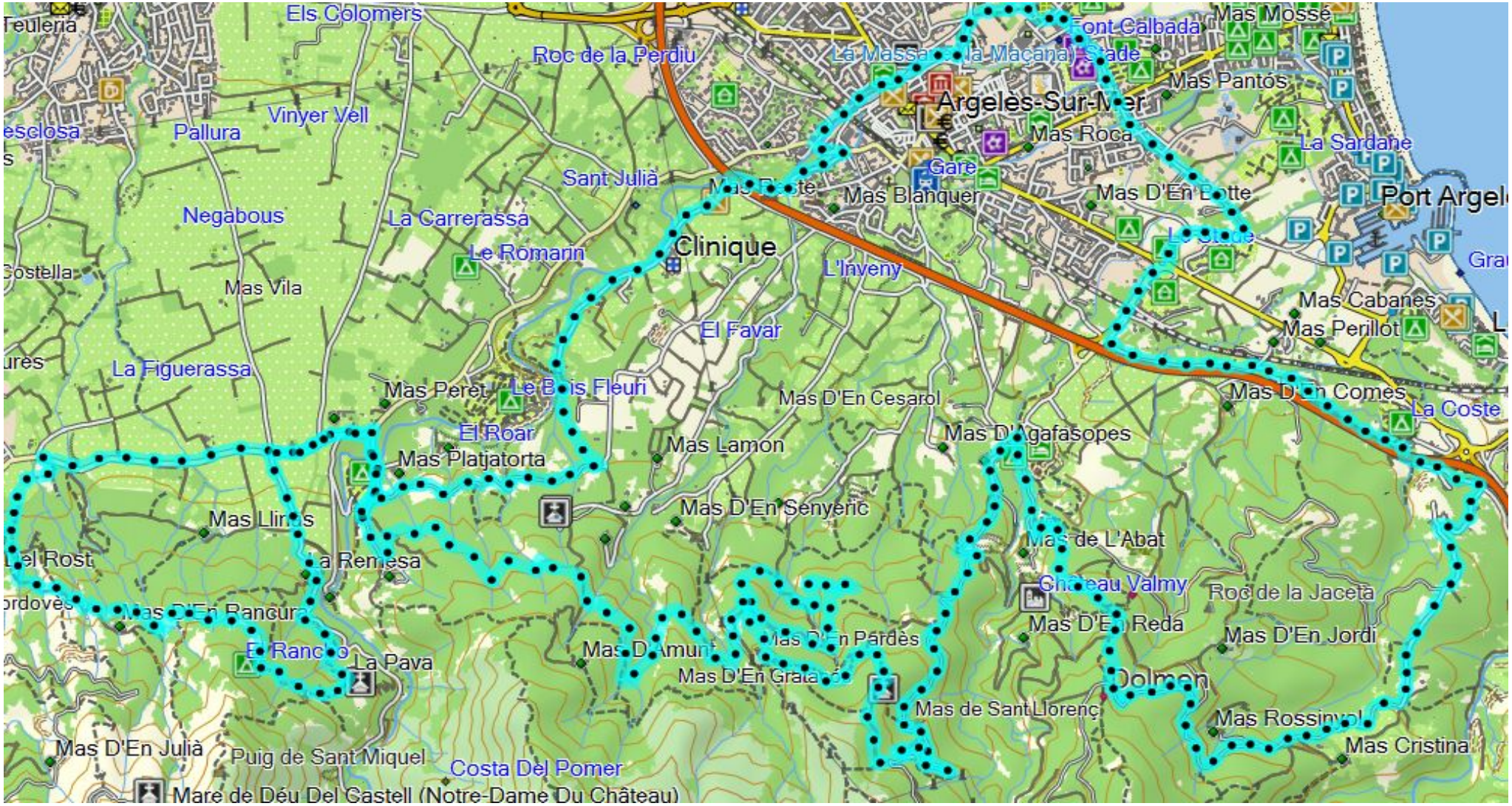
SECUTITE: Le parcours comporte 4 tronçons techniquement difficiles: aux km 7.9, 13.3, 14.3 et 25.6
Ne pas surestimer ses capacités, ne pas hésiter à mettre pied à terre